



**Direction Générale des  
Services du Département**

Direction du Développement

Sous-direction du Développement  
Territorial - Contrats

Affaire suivie par : Anne Evain  
Poste: 79 04

**2011-CP-3651**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 29 avril 2011

**INSERTION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION  
DANS L'ENVIRONNEMENT PROGRAMMATION 2011  
SUBVENTIONS AUX COMMUNES D'AUTOUILLET, DE BRÉVAL, CHAVENAY,  
LES CLAYES-SOUS-BOIS, EMANCÉ, GAILLON-SUR-MONTCIENT,  
GOUSSONVILLE, ISSOU, LA FALAISE, AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
ÉLECTRICITÉ ET RÉSEAUX DE CABLES DU VEXIN (SIERC) POUR  
LAINVILLE-EN-VEXIN ET AUX COMMUNES DE MANTES-LA-VILLE, MARCQ,  
MOISSON, SAULX-MARCHAIS, VICQ ET VILLENEUVE-EN -CHEVRIE**

Politique sectorielle	Aménagement et environnement
Secteur d'intervention	Environnement
Programme	Insertion réseaux électriques et de télécommunications

Données financières	AP 2011	CP 2011
Montant actualisé	1 000 000 €	100 000 €
Montant déjà engagé	224 913 €	0 €
Montant disponible	775 087 €	100 000 €
Montant réservé pour ce rapport	307 975 €	75 289 €

Répartition de l'échéancier du présent rapport	Montant pluriannuel	CP 2011	CP 2012	CP 2013
	307 975	75 289	169 686	63 000

L'aide départementale à l'insertion des réseaux dans l'environnement vise à accompagner les collectivités dans la réalisation de travaux d'enfouissement simultané des réseaux électriques (basse ou moyenne tension) et de télécommunication existants, localisés en agglomération et domaine public.

Au titre de ce dispositif, les collectivités éligibles peuvent bénéficier d'une subvention départementale correspondant à 30 % d'une dépense plafonnée à 70 000 € HT.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'adoption des 16 projets figurant en annexe. La prise en compte de cette seconde programmation au titre de 2011 représente au total 307 975 € de subventions et porte ainsi l'engagement de l'autorisation de programme 2011 à 532 888 € sur 1 M€ de voté.

Je vous propose donc le projet de délibération suivant :